

Pouvoir Adjudicateur	<p>Dénomination Sociale : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>Nature de l'autorité attributive : Association loi 1901</p> <p>Adresse du siège social : 3, allée des Sorbiers – 69500 BRON</p> <p>Adresse de correspondance : 14 avenue Benoit Frachon – 38 400 SAINT-MARTIN D'HERES</p> <p>Téléphone : 09.72.26.48.90</p> <p>Fax : 09.72.15.65.64</p>
Référence Marché	16.002.copieurs
Domaine d'achat	Location et Maintenance de photocopieurs
Nomenclature CPV	Code : 30120000-6
Type de marché	Prestations de service ou Fournitures de bien
Type de procédure	MAPA
Caractéristiques du marché	<p>Division en lots : Non</p> <p>Monnaie de facturation : Euro</p> <p>Caractéristiques Techniques : Le candidat retenu assurera directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire la maintenance d'une flotte de 6 copieurs installés sur les 6 sites d'activité de l'association respectivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bron : 3, allée de sorbiers (69 500) • Saint-Martin d'Hères : 14, avenue Benoît Frachon (38 400) • Le Bourget-du-Lac : 19, rue du Lac Saint André (73 370) • Châteauneuf sur Isère : 9, rue Olivier de Serres (26 300) • Saint-Etienne : 14, allée Henry Purcell (42 000) • Aubière : 25, rue des Ribes (63 170) <p>Le candidat retenu proposera également le financement d'une flotte de 6 copieurs sur une durée de 5 ans. Pour le matériel sous contrat, le candidat retenu intégrera les reliquats des seuls contrats de location non échus dans sa proposition de financement.</p> <p>Date de livraison : Janvier 2017</p>
Durée du marché	Le marché est conclu pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 31/12/2021.
Modalités de transmission des offres	Les réponses devront impérativement arriver sous forme d'un envoi cacheté indiquant l'objet du marché avec la mention « NE PAS OUVRIR ». Cet envoi devra se faire par courrier permettant de déterminer de manière certaine la date d'expédition, le cachet de la poste faisant foi.

	<p>Les réponses seront transmises en français à l'adresse suivante :</p> <p>Atmo Auvergne-Rhône-Alpes A l'attention de Monsieur David PETRONE 14 avenue Benoit Frachon 38 400 SAINT MARTIN D'HERES L'association Atmo Auvergne-Rhône-Alpes n'accepte pas l'envoi des candidatures et des offres par fax et par voie électronique.</p>
<p>Date limite de la remise des candidatures et des offres</p>	<p>1er décembre 2016</p>
<p>Pièces à fournir à l'appui de la candidature et de l'offre</p>	<p>Pour la candidature</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Lettre de candidature (DC 1) 2) Déclaration du candidat (DC 2) 3) Liste des références 4) Chiffre d'affaires des 3 dernières années 5) Kbis de moins de 3 mois 6) Attestation d'assurance en-cours de validité 7) Certificats et attestations du candidat justifiant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, Volet 1 et 2 (NOTI2) ou une déclaration sur l'honneur, dûment datées et signée par le candidat pour le justifier. 8) Attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ; 9) Attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1 à L8221-5, L8251-1, L8231-1, et L8241-1 du code du travail. <p>Pour l'offre</p> <p>Le candidat auquel sera attribué le marché sera amené à produire l'ensemble des pièces mentionnées à l'article 46 du Code des marchés publics. L'offre sera accompagnée de tout document utile à l'analyse des offres.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Deux exemplaire de l'acte d'engagement dûment rempli, tamponné et signé 2) Deux exemplaire du CCAP dûment paraphé, tamponné et signé 3) Deux exemplaire du CCTP et son annexe dûment paraphé, tamponné et signé 4) Déclaration sur l'honneur relative aux interdictions de soumissionner signée 5) la proposition de contrat de réservation du candidat 6) les références du candidat

Critères d'attribution du marché	<p>Offre économiquement la plus favorable, déterminée par application des critères suivants, avec leur pondération :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prix : 50 % ➤ Démarche RSE : 10 % ➤ Performance environnementale : 10 % ➤ Performance énergétique : 10 % ➤ Cout global d'utilisation : 10 % ➤ Délai d'intervention du Service Après-Vente : 10 %
Voie et délais de recours	<p>Tribunal Administratif de Grenoble 2, place de Verdun 38 000 GRENOBLE</p> <p>Le délai de recours sera de 2 mois à compter de la date de notification de la décision de rejet d'attribution du marché.</p>
Contact	<p>Renseignements d'ordre technique : M. David PETRONE – 04.38.49.92.20 Mail : administration@atmo-aura.fr</p> <p>Renseignements d'ordre administratif : M. David PETRONE– Tél : 09 72 26 48 90 Mail : administratif@atmo-aura.fr</p>
Date de mise en ligne de l'avis	31 octobre 2016